

Lasne Nature

Bulletin trimestriel de l'a.s.b.l. "Lasne Nature" B. 001-2326233-55 Siège social et rédaction 3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne Tél. et Fax : 02/633 27 64 http://www.lasne.com/nature

Un grand événement lasnois

LES 12 PROMENADES SONT BALISÉES

Nous sommes très heureux de vous annoncer que le balisage de la dernière des 12 promenades de nos livres "Lasne et ses balades" (épuisé) et

"12 Promenades à Lasne" vient d'être terminé.

Nos remerciements et nos plus vives félicitations vont à tous ceux qui depuis plus de deux ans se sont consacrés à cette tâche sur la base des promenades proposées dans notre livre

"Lasne et ses balades".

TOUS, c'est-à-dire le Collège échevinal de Lasne qui a voté le budget permettant l'achat du matériel, Brigitte Defalque, échevine et aujourd'hui Bourgmestre, qui inlassablement a veillé à la réalisation du projet, nos amis, Jacques Colard et Jean-Marie Debatty, du groupe Sentiers qui ont mené à bien tous les travaux de recherches, tracé tous les textes des panneaux et travaillé en étroite collaboration avec les membres du service des travaux de la commune. Ceux-ci ont gravé et peint les panneaux, creusé les trous et cimenté dans le sol tous ces panneaux et balises.

Pour donner une idée de l'ampleur du

travail réalisé, il faut savoir qu'ont été dressés et plantés 230 poteaux, 260 panneaux et 400 balises répartis sur près de 130 km!!!

À tous, notre reconnaissance et celle des promeneurs.

Cette réalisation place notre commune à l'avant-garde puisque c'est sans doute la première qui aura réalisé un balisage complet de ses chemins et sentiers. Lorsque nous disons "complet", c'est par rapport à nos 12 promenades car le travail sera poussé plus loin. Nos spécialistes travaillent actuellement à la préparation du balisage des chemins et sentiers non inclus dans les 12 promenades, c'est-à-dire les 35 km restants.

Nous sommes tous des acteurs de l'environnement

L'avenir de la planète dépend de nous tous.

Nous sommes tous responsables de ce qu'elle deviendra, parce que c'est ce que nous faisons, aujourd'hui, dans notre environnement immédiat qui conditionnera cet avenir.

Le développement durable n'est pas une notion abstraite, réservée aux hommes politiques ou à quelques spécialistes en écologie.

De plus en plus de scientifiques de tous bords nous mettent en garde sur les conséquences de notre comportement vis-à-vis de l'environnement.

vis-à-vis de l'environnement.
Chacun de nous peut, en effet, poser chaque jour, des gestes simples, qui s'ajoutant les uns aux autres contribuent à préserver notre environnement.
Voici quelques questions qui concernent des gestes quotidiens et dont les réponses vous donneront une idée de votre participation à la protection de la planète :

Notre utilisation de l'électricité :

consommation de combustibles fossiles non renouvelables, élimination de déchets nucléaires, pollutions diverses.

* Est-ce que j'adapte l'éclairage de ma

maison, de mon bureau, à mes besoins réels ?

* Est-ce que j'utilise des ampoules à faible consommation ?

* Est-ce que j'éteins la lumière lorsque je quitte une pièce ?

* Est-ce que j'utilise de préférence l'éclairage direct ?

* Est-ce que mes appareils électroménagers sont à faible consommation d'électricité ?

Notre utilisation de l'eau :

réserves d'eau potable, traitement des effluents, pollution des rivières.

- * Pour me laver les mains, j'utilise plutôt 2 ou 18 litres ?
- * Pour me laver les dents, j'utilise plutôt 0,2 ou 5 litres ?
- * Pour prendre un bain, j'utilise plutôt 150 ou 200 litres ?
- * Est-ce que je donne la préférence à l'usage de la douche plutôt qu'à celui du bain ?
- * Est-ce que mes robinets gouttent?
- * Est-ce que les chasses d'eau de mes toilettes sont bien réglées et à usage économique ?
- * Est-ce que j'utilise l'eau de pluie quand je peux ?

- * Est-ce que j'évite l'emploi de l'eau de Javel ?
- * Est-ce que mes appareils électroménagers sont de faibles consommateurs d'eau ?

Nos déchets ménagers :

décharges, incinérateurs, pollution, énergie.

- * Est ce que je cherche à réduire mes déchets, en achetant des produits sans emballages excessifs, ou en conditionnement récupérable ?
- * Est-ce que je trie mes déchets (papiers, verre, plastique, métaux, produits chimiques, etc.) ?
- * Est-ce que je confie mes déchets organiques à mon compost ?

Les matériaux et produits de la maison :

déchets, pollution, toxicité.

- * Est-ce que je donne une préférence aux matériaux naturels : pierre, bois, liège, plûtre, coton, etc ?
- * Est-ce que je choisis des peintures et autres produits solubles dans l'eau ?
- * Est-ce que j'évite les désodorisants chimiques ?



Notre appel a été entendu

Plusieurs cellules se mettent en place

L'appel lancé dans notre précédent numéro, à la collaboration au sein de diverses cellules a été entendu. Plusieurs de ces cellules ont commencé à fonctionner ou ont repris leurs activités.

CONTINUEZ À NOUS ENVOYER VOS CANDIDATURES, NOUS AVONS BESOIN DE TOUTES LES BONNES VOLONTÉS.

ECOLES ET NATURE

Notre cellule "Écoles et Nature" a lancé le projet de parrainer des activités orientées dans les domaines de la nature et de l'environnement, et qui seront réalisées par les écoles de Lasne.

Nous sommes, en effet, persuadés que la protection et le respect de la nature et de l'environnement passent par une sensibilisation des jeunes, et ceci dès le plus jeune âge.

La cellule "Écoles et Nature" encourage donc les enfants à acquérir une meilleure connaissance du milieu dans lequel ils vivent.

Nous avons invité toutes les écoles de la commune à participer à ce projet, qui devra se concrétiser durant l'année scolaire 2001-2002.

Lasne Nature s'engage à aider les écoles, suivant leurs besoins, en leur donnant des informations sur la nature et l'environnement, ainsi que des conseils sur ces matières, en leur fournissant une assistance et un suivi du projet (l'école réalise le projet. Lasne Nature donne les moyens), un encadrement régulier, une aide financière et administrative.

Plusieurs d'entre elles nous ont répondu favorablement, avec des idées et des demandes qui leurs sont propres.

"Écoles et Nature" définit actuellement, pour chaque école, les modalités suivant lesquelles chacun de ces projets sera réalisé à partir de septembre prochain.

Nous espérons ainsi, que les écoles de notre village deviennent une pépinière d'adultes respectueux de la qualité de l'environnement, de l'habitat, de la faune, de la flore, des biens publics et privés, et finalement d'eux-mêmes.

> RUCHES À VENDRE TÉL.: 02-633 35 03

MOBILITÉ-CIRCULATION

Ici aussi la mise en place de la cellule n'a pas tardé puisque lors de notre réunion mensuelle de fin janvier Jacques Provost, un de nos observateurs aux 6 séminaires organisés par le Centre culturel du Brabant wallon, à présenté un rapport, une synthèse de ces travaux, en projetant sur écran des tableaux particulièrement évocateurs des multiples aspects du sujet traité. Les membres de la cellule se sont réunis fin février pour établir un plan de travail et des priorités.

BATRACIENS

La cellule s'occupant de ce probléme s'est bien étoffée de l'apport de nombreux volontaires et un plan d'action détaillé a été élaboré afin de renforcer l'efficacité du plan de sauvetage de nos protégés, sous l'impulsion de Micheline NYSTEN et Johanna LEUPEN.

D'autres cellules se mettent peu à peu en place ou se renforcent Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de leur travail.

Bonnet d'âne belge

Même si certaines méthodes d'analyse employées ne donnent pas toutes garanties d'efficacité ou d'objectivité, le rapport appelé "Index environnemental" publié par deux grandes universités américaines fait apparaître la Belgique comme un élève particulièrement médiocre sur le plan de la protection de l'environnement, même s'il ne faut pas oublier que la densité de l'habitat est sans doute pour une large part dans ces tristes statistiques.

En effet notre pays est classé 79e sur 122 au classement général, alors que nous occupons la 122e et dernière place pour ce qui est de la qualité de nos eaux. C'est dire que malgré les efforts qui ont été entrepris, (avec un énorme retard, dans plusieurs domaines), il reste un long chemin à parcourir.

La Belgique est pointée comme étant le pays utilisant le plus de pesticides. Est-il nécessaire de rappeler que notre pays accumule depuis des années les infractions aux lois européennes. Un triste bilan qui démontre une fois de plus que les associations de défense de l'environnement ont eu et ont plus que jamais raison de réclamer une politique cohérente qui donne une priorité absolue à l'assainissement durable de notre milieu de vie.

Nous sommes **tous**des acteurs de l'environnement

suite de la page 1

- * Est-ce que j'utilise des produits de lavage et détergents respectueux de l'environnement ?
- * Est-ce que je connais les dangers de pollution et la toxicité des produits divers stockés dans le garage ou la cave ?

Le transport :

consommation de combustibles fossiles non renouvelables, déchets, pollution.

- * Est-ce que j'évite de prendre la voiture pour un petit déplacement ?
- * Est-ce que j'essaye de me déplacer à pied, en vélo, en transport en commun ?
- * Est-ce que mon mode de conduite automobile est "sage" ou "agressif"?

Le jardin :

déchets, pollution, toxicité.

- *Est-ce que j'évite l'emploi de l'arsenal chimique : engrais, pesticides, pour donner une préférence aux produits et méthodes naturels (compost, lutte intégrée, rotation des espèces cultivées)?
- * Est-ce que je réutilise mes déchets de jardin (compostage) ?
- * Est-ce que je veille à ce que la petite faune puisse y trouver un espace de vie ?

Les "bonnes" réponses à ces questions vous montrent votre contribution à la qualité de notre environnement. Les autres réponses vous donnent l'occasion de changer quelques gestes et comportements.

Alors, croyez-vous encore que l'avenir de la planète c'est "l'affaire des autres"?

Willy CALLEEUW



L'hiver se termine, le printemps arrive et la terre va renaître en portant les nouvelles récoltes de l'année. Les activités dans les champs vont reprendre, comme nous le décrivions dans le n° 41 de mars 2000.

Mais, si nous poursuivions ce regard jeté sur le passé (commencé dans le numéro 44), qu'aurions- nous vu durant ce printemps ?

LA TRACTION

Au sortir de la guerre 40-45, le tracteur était pratiquement inexistant dans nos campagnes. La traction se faisait au moyen d'un attelage constitué d'une ou deux vaches, un ou deux

boeufs, un ou plusieurs chevaux (certains attelages comprenaient jusqu'à six chevaux). Il va de soi que la constitution de l'attelage dépendait de l'importance de l'exploitation agricole et de la richesse du cultivateur.

Les tracteurs ont pris le relais de la traction animale entre 1950 et 1960.

Il y avait en 1947 en Belgique moins de 2000 tracteurs. Il y en avait plus de 20.000 en 1954 (leur puissance moyenne était de 25 CV), et plus de 35.000 en

À cette époque, le cheval fournit encore beaucoup de travail dans les champs, mais il va disparaître dans la décennie suivante avec l'évolution de l'outillage. Durant les années 70, les tracteurs équipés de 4 roues motrices vont prendre une place plus importante dans les exploitations et les années 80 vont voir l'apparition des transmissions hydrau-

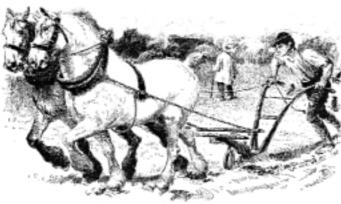


liques (boîtes de vitesses). Aujourd'hui, la puissance des tracteurs dépasse couramment les 100 chevaux (certains atteignent les 200 chevaux).

L'OUTILLAGE

Les premières machines agricoles étaient conçues pour être tirées. La traction animale et les premiers tracteurs remplissaient cette fonction.

Mais le développement technologique des tracteurs a permis, dans les années



60, de porter les outils au lieu de les tirer. L'installation d'un groupe hydraulique et de vérins sur les tracteurs a permis les mouvements de relevage et de dépose d'une charge portée à l'arrière (les outils) ou à l'avant (les chargeurs frontaux). Dans une phase ultérieure de développement, les outils vont être progressivement animés. C'est l'usage progressif des "prises de force" qui a rendu

possible cette nouvelle évolution.

Toutes ces innovations ne sont pas banales, parce qu'elles ont entraîné la fin de l'ère du cheval mais aussi la réduction de la main

d'oeuvre. Certaines machines tractées devaient être "conduites" par une personne, tandis qu'une autre était en charge de la conduite de l'attelage ou du tracteur. De plus, les outils performants ont permis de travailler les terres plus rapidement, donc d'effectuer des gains en main-d'oeuvre.

Les principaux outils qui auraient été utilisés en cette saison printanière sont la charrue, la herse et le semoir.

> La charrue tractée à simple soc, des années 50, a évolué vers la charrue portée à socs multiples (jusque 5 et plus) et réversible. Les surfaces labourées en un jour ont ainsi été multipliées par dix. La herse tractée s'est transformée en herse portée et rotati-

> mée en herse portée et rotative. Cette évolution apporte une augmentation de la qualité de la préparation de la terre avant semis.

Le semoir tracté s'est également retrouvé porté et équipé d'accessoires permettant un

travail plus précis, nécessitant moins de passage sur les terres.

Nous poursuivrons ce regard porté sur le passé dans les prochaines éditions.

Willy CALLEEUW

Certaines données sont reprises dans les articles "Cent ans d'agriculture" parus dans "Le Sillon belge".

 $La~S.A.~T~U~R~B~O~WI~N~D~S~,~premier~constructeur~belge~d'\acute{E}OLIENNES~,~promoteur~d'énergie~solaire~photovolta\"ique~et~de~systémes~de~co-génération~vous~invite~le~$

JEUDI 15 MARS à 20h précises

à une visite de son tout nouveau centre administratif d'Overijse et du hall principal d'assemblage où sont montés ses derniers modèles d'ÉOLIENNES T 400 kW et T 600 kW dont plusieurs, du même type, sont en fonctionnement sur la côte, au large de Zeebrugge.

Au programme de la soirée :

- présentation et projection d'un film sur l'installation de l'éolienne de St-Vith l'année dernière,
- visite du hall d'assemblage,
- drink offert par la société.

TURBOWINDS

Brusselsesteenweg 340a, à 3090 OVERIJSE (accès facile par Notre-Dame-au-Bois).

L'entrée est gratuite, mais le nombre de places étant limité, il est INDISPENSABLE de s'inscrire en nous téléphonant au n° 02 / 633 27 64 AVANT LE 12 MARS.

SAMEDI 31 MARS

Visite guidée thématique : l'hydraulique cistercienne "l'ABBAYE DE VILLERS AU FIL DE L'EAU" Inscription INDISPENSABLE (20 personnes maximum) au numéro 02 / 652 54 98.

Entrée : 100 F à payer sur place. Les frais de guide sont pris en charge par Lasne Nature Rendez-vous à l'entrée de l'abbaye à 14 h30.

MARDI 29 MAI

Centre sportif et culturel de Maransart à 20 h CONFÉRENCE d' ANDRÉ BERGER professeur à l'Institut d'Astronomie et de Géophysique Georges Lemaître de l'U C L OÙ VA NOTRE CLIMAT ? entrée libre



Les ouvertures paysagères, éléments essentiels du caractère semi-rural, disparaissent

Le schéma de structure de Lasne est actuellement soumis à l'examen du Gouvernement wallon, dont la décision ne sera connue que dans les prochaines semaines. L'incertitude à ce sujet est d'autant plus grande que le Gouvernement aurait de bonnes raisons d'approuver le schéma, mais aussi de bons motifs pour l'annuler. Honnêtement, Lasne Nature ne sait pas s'il serait préférable que Lasne vive encore quelques années sans schéma de structure, ou que cette commune se voie dotée d'un instrument de gestion qui, par certains aspects, souffre de défauts graves, le principal défaut étant l'inefficacité.

Un défaut majeur de ce schéma de structure est, en effet, que certaines des mesures qu'il instaure ne sont pas cohérentes avec les objectifs annoncés-auxquels nous applaudissons. Cela veut dire que si on applique ces mesures, la fameuse préservation des paysages n'aura pas lieu dans les faits. C'est bien dommage, et cela mérite explication.

Objectif louable, instruments pour les atteindre, inadéquats

Dans les premières pages du document on lit, notamment :

 - "En résumé, l'option principale au niveau paysager consiste à protéger et à rétablir le paysage semi-rural de Lasne à travers l'alternance des espaces ouverts et fermés".

Nous sommes là au niveau des objectifs, c'est magnifique. Il y a des années que Lasne Nature insiste sur la nécessité de combattre l'urbanisation linéaire le long des routes et chemins et de ménager des échappées paysagères entre noyaux habités.

Tant que la révision du Plan de secteur n'est pas faite on s'attendrait à ce que le schéma de structure, en déterminant des priorités dans l'affectation du sol à la construction, puisse servir à retarder pendant plusieurs années l'octroi de permis d'urbanisme dans des endroits à maintenir ouverts. Également, qu'il localise sur la carte la totalité des points de vue qu'il y a lieu de maintenir dégagés, et accessibles.

Rien de cela, hélas, ne figure dans le Schéma.

Des localisations, en nombre tout à fait insuffisant

La localisation de certains des endroits en cause figure sur une carte annexée au Schéma : à quelques trop rares endroits de cette carte, des flèches le long de

LE SCHÉMA DE STRUCTURE COMMUNAL NE LES SAUVE PAS

Éminentes qualités, et défauts graves

routes signifient qu'il y a lieu d'y ménager une ouverture paysagère .

Trop rares, parce qu'ils ne correspondent même pas à tous les endroits recensés en 1994 au cours d'une étude financée par la Région wallonne, portant sur l'analyse de l'intérêt paysager *.

Outre cela, les mesures de préservation que le texte développe à leur propos apparaissent comme absolument inopérantes. Les mettre dans le futur Règlement Communal d'Urbanisme pour leur donner, juridiquement, la force exécutoire-comme, paraît-il, on l'envisage n'y changera, hélas, rien.

Des mesures de préservation d'une inefficacité garantie

Voici ces mesures (nous ne multiplions pas les citations, il s'agit chaque fois des deux mêmes procédés):

- "Pour les nouvelles constructions il faut veiller dans le choix de l'implantation du bâtiment et dans l'aménagement des jardins, à conserver le plus possible la qualité et l'ouverture paysagère".
- " Incitation à des implantations favorisant les effets de porte".
- "Prêter une grande attention à l'architecture des espaces verts dans les lotissements et les jardins", etc.

Déjà à la lecture de ces recommandations on peut imaginer qu'elles constituent des voeux pieux, tant parce qu'elles concernent des jardins privés où les pouvoirs publics n'ont rien à voir (si j'ose dire) que parce que l'on sait en quel respect on tient usuellement, en ce pays, les règlements touchant la hauteur des haies, par exemple.

Mais de plus, l'inefficacité de ces mesures est garantie, car l'expérience a été faite de leur application. Dans un passé récent, en effet, la Commune a appliqué cette recommandation pour tenter de sauvegarder la vue paysagère que les passants prenaient jusqu'à présent vers le nord, en suivant la route allant de Renipont au Messager, presqu'en face du débouché, sur cette route, du chemin de Chaubrire. Le point de vue avait fait l'objet d'une mention dans le relevé des zones d'intérêt paysager opéré pour la Région wallonne en 1994. On y a construit depuis lors 4 maisons. Avant d'accorder le permis d'urbanisme pour les deux dernières, la Commune a obtenu des constructeurs qu'ils veuillent implanter les bâtiments sur leurs parcelles de façon telle que l'écart entre eux soit le plus large possible : ils devraient y mettre des jardins. Bien sûr, des jardins, une fois clôturés et pourvus d'une haie, même pas trop haute au bord de la route, bouchent la vue paysagère aussi sûrement que le ferait un haut mur. Allez voir sur place!

Conséquences

C'est dommage, d'abord pour les passants, privés désormais, et <u>pour des siècles</u>, d'une occasion de se rendre compte qu'ils sont à la campagne. C'est dommage également pour les constructeurs qui ont subi ce qu'ils ont pu considérer comme une tracasserie administrative - et c'en est une! - pour obtenir leur permis.

La répétition de tels lamentables cas est contenue en germe dans le schéma de structure actuellement soumis au Gouvernement. Ce Schéma, s'il est accepté, ne donnera pas à la Commune un motif valable de refuser le permis dans des cas semblables.

Or, c'est ce qu'il faut arriver à lui donner. L'incidence sur l'environnement paysager le justifie. Il s'agit de pouvoir refuser le permis, jusqu'à ce que plus tard, à la faveur d'une révision du plan de secteur, les propriétaires des terrains qui perdraient leur destination de terrains à bâtir soient indemnisés. Et non pas, en imposant aux constructeurs de modifier vainement les implantations prévues, de faire semblant de protéger les paysages. Le système préconisé dans le Schéma de structure est totalement inefficace, on ne le répétera jamais assez.

N'oublions pas autre chose qui concerne ces propriétaires. Aucun d'entre eux n'aurait intérêt à ce que Lasne, à terme, devienne un vaste Waterloo-nous ne —



VACHE FOLLE

Je suis agriculteur et je me demande comment rendre la confiance aux consommateurs de viande de boeuf. Notre production est aujourd'hui contrôlée comme aucun autre produit ne l'est. Les mesures sanitaires prises dépassent tout ce qu'on avait pu imaginer il y a quelques années (détection des hormones, résidus médicamenteux , vache folle...).

Connaissez-vous d'autres aliments qui font l'objet de contrôles systématiques comme ceux qui sont imposés à la viande bovine ?

Savez-vous que le risque de contracter la maladie de la vache folle est de 1 sur 100 millions d'habitants?

Cela veut dire que 4 habitants, par an, en Europe, peuvent être victimes de la maladie.

Comparez ce chiffre avec le nombre de victimes de la route, et vous me direz si vous renoncez à monter dans votre voiture.

Les précautions prises aujourd'hui en Belgique devraient vous inciter à redon-

LE SCHÉMA DE STRUCTURE

faisons pas allusion à la bataille, mais au type d'urbanisation... L'attrait de notre commune, et le prix de ses terrains tiennent à ce caractère semi-rural qu'on veut préserver. Nous serions même d'accord qu'on lotisse et urbanise certaines zones actuellement dégagées pourvu qu'on maintienne, autour d'elles, de l'espace naturel. Ceux qui nous privent de nos paysages tuent la poule aux oeufs d'or.

Conclusion provisoire

Le Schéma de structure de Lasne est donc à présent à l'examen, au niveau du Gouvernement wallon.

Quelle que soit la décision qui sera prise en haut-lieu, il faudra bien que nous nous en accommodions. Notre association se doit pourtant de se demander ce qui pourrait bien être fait pour en compenser les aspects fâcheux. Fâcheux sans doute dans les deux cas, et fâcheux pour notre environnement à tous. Patience! Nous nous y emploierons dans les prochains mois.

F DEBREYNE, Section Urbanisme et Aménagement du Territoire.

* Il s'agit de l'étude faite par L'ADESA dont les travaux ont notamment abouti aux notions de

"point de vue remarquable" et"d'intérêt paysager" inscrites dans le nouveau Code wallon.



ner votre confiance aux éleveurs que nous sommes.

D.P.Plancenoit

Nous comprenons le désarroi dans lequel sont plongés nos agriculteurs qui sont balancés entre des directives, des règlements, des normes qui donneraient aux plus avertis le tournis.



LES EAUX EN BOUTEILLES

Dans notre précédent numéro, à la rubrique "Savez-vous que ?", nous évoquions le prix de l'eau de distribution, celui des eaux en bouteilles, et écrivions "Vous payez jusqu'à 17.000 F le m3 l'eau en bouteilles..."

Un de nos lecteurs nous écrit : "Telle grande surface (nous ne faisons pas de publicité) vend de l'eau irlandaise (il cite la marque) pétillante à 79 BEF pour 75 cl soit 105.333 BEF/m3. Je vous laisse calculer le prix par bulle...Vos 17.000 BEF/m3 sont écrasés !!! Bien à vous et encore merci ."

RvdP Uccle

ANTENNES GSM à Maransart

Vendredi 9 février 2001, un messager communal apportait aux habitants de Maransart un avis d'urbanisme relatif au projet d'installation d'une station de radiocommunication GSM dans le clocher de leur église.

À plusieurs reprises déjà nous avions dénoncé cette menace, personne ne pouvant démontrer le "non danger" de l'implantation de telles antennes au milieu du village, de ses habitants et à quelques dizaines de mètres de son école.

Chose d'autant plus inacceptable qu'il existe de nombreux endroits propices à l'installation de ces relais. Chose d'autant plus inacceptable qu'en septembre 2000, Monsieur Rotthier au nom du Collège Échevinal (voir "LA VIE À LASNE" n°77, septembre 2000, p.6) s'était catégoriquement opposé aux avis favorables exprimés par les fabriques d'église de Maransart et de Plancenoit, à l'installation de ces lucratives antennes. C'est pourquoi nous ne l'acceptons pas.

F.ROSE. Maransart

Signalons qu'une pétition contre ce projet a circulé immédiatement parmi les habitants de Maransart, et recueilli de nombreuses signatures.

En dernière minute nous apprenons qu' une même demande a été introduite pour l'église de Couture-Saint-Germain. Une pétition semblable y circule également

Affaires à suivre.



Victimes de la route

On dénombre plus de 4 millions d'animaux qui chaque année sont écrasés sur nos routes, soit 500 par heure.

L'aile flamande de la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux va entreprendre avec de nombreux volontaires un comptage systématique de toutes ces victimes (afin de déterminer les tronçons de routes les plus problématiques). Il a été commandé par le Ministre flamand des transports et nous supposons que le Ministre wallon ne sera pas en reste.

Des remèdes ? Construire des ponts verts pour les mammifères en installant des réflecteurs signalant aux chevreuils le passage de voitures, creuser des crapauducs, des tunnels à blaireaux, ménager des trous dans les barrières en béton ou les murs antibruit, planter de grands arbres sur les talus pour forcer les oiseaux à voler plus haut, etc.

Les victimes? Avant tout les hérissons et les lapins. Pour les oiseaux, ce sont les merles qui représentent 50 % des écrasés, suivis des moineaux; mais de nombreux autres oiseaux sont aussi pris au piège : faisan souvent peu farouche, buse variable, faucon, hibou, épervier qui se nourrissent des souris nombreuses le long des routes, et bien d'autres encore.

Des victimes anonymes de la route qui ne figurent habituellement pas dans les statistiques.

d'après LE SOIR

"La terre est art - le photographe en est seulement le témoin"

Y. Arthus Bertrand - Photographe (exposition "La terre vue du ciel")





Au moment où nous rédigeons ces lignes, nous ignorons si la migration des batraciens aura commencé, la température nocturne étant plus clémente ou si, au contraire, les nuits plus froides empêchent grenouilles, crapauds et tritons de se mettre en route vers les lieux de ponte. Notre appel à l'aide publié dans notre précédent numéro a été entendu et nous pouvons former deux équipes totalisant plus de 20 personnes qui travailleront l'une à la route de la Marache en soirée et l'autre à la rue du Chêne au Corbeau le matin. Suite au message spontané lancé à la fin de l'émission de TV du dimanche soir "Le Jardin Extraordinaire" par Claudine Brasseur, de nombreux bénévoles se sont manifestés. La plupart habitant assez loin de Lasne, nous pouvions difficilement faire appel à leur aide mais tenons ici à les remercier. À la commune de Lasne le nouvel échevin de l'environnement et l'éco-conseillère nous ont proposé de discuter de moyens plus efficaces de protection des batraciens en migration.

Grenouilles, crapauds et tritons! Vous pouvez traverser aux endroits précités en toute sécurité!

Automobilistes!

Si vous passez par là, ralentissez svp et n'oubliez pas que s'il est malaisé d'éviter ces batraciens, le plus sûr moyen d'en écraser peu est de rouler sur ces quelques centaines de mètres à allure modérée. Rappelons que si nous passons à vive allure, ils sont immanquablement projetés et tués sous la carrosserie.

Micheline NYSTEN 02-354 24 12 Johanna LEUPEN 02-633 24 71 Secrétariat de Lasne Nature 02-633 27 64.

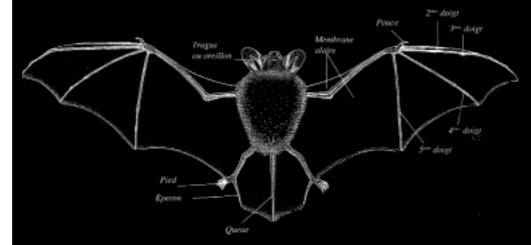
Au secours des chau

Les chauves-souris. Une espèce menacée.

Il existe de par le monde près de 1000 espèces de chiroptères (littéralement "mains ailées"). L'Europe, en compte une trentaine dont plus de la moitié vivent en Belgique.

Plusieurs sont dangereusement menacées d'extinction.

En cause, la diminution de leur nourriture principalement due à l'usage immodéré des pesticides, la perturbation de leurs milieux d'hivernage souterrain (spéléologie, tourisme) et la raréfaction des gîtes de reproduction. On élimine des haies, supprime des vergers, assèche des zones humides, et tandis que les espaces inoccupés sous les toitures se font plus rares, on abat de plus en plus d'arbres creux, on restaure des bâtiments anciens et on bouche certains trous, certaines fissures qui permettaient aux chauves-souris de s'y introduire (les plus petites pèsent 5 ou 6 grammes !).



Dans les nouvelles constructions, on pense rarement à aménager de petites entrées qui leur permettraient de trouver refuge et lieu de nidification.

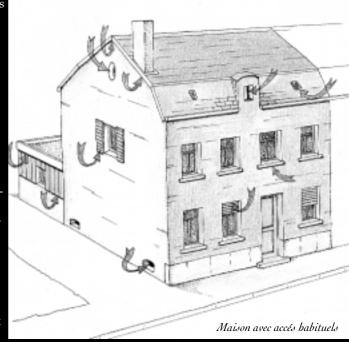
QUE POUVONS-NOUS FAIRE?

Nous pouvons, à titre individuel, participer à la restauration de lieux d'habi-

tat. Tout d'abord en ne bouchant pas dans nos murs, sous nos toits les orifices qui leurs permettraient de s'introduire. Un exemple récent dont nous avons été témoins à Maransart : un jeune couple rénovant actuellement un logement a aménagé au haut d'un des pignons de la maison une ouverture qui permettra à nos chiroptères de trouver aisément un logis sous le faîte du toit. Il serait sans doute utile d'expliquer aux futurs propriétaires, à ceux qui procèdent à des transformations et

aux architectes aux-

quels ils font appel l'utilité de pareilles mesures dont le coût est dérisoire.
Les chauves-souris sont nos alliées qui prennent le relais nocturne des hirondelles, martinets, gobe-mouches, fauvettes, etc. en consommant une quantité très importante d'insectes (jusqu'à la moitié de leur poids par nuit de chasse).





ves-souris

QUELQUES FAUSSES IDÉES À S' ENLEVER DE LA TETE

- Les chauves-souris ne s'accrochent pas aux cheveux, ne sucent pas notre sang. Faut-il encore le rappeler ?
- Les chauves-souris ne construisent pas de nid, ne transforment pas leur gîte, ne déplacent pas les ardoises, n'agrandissent pas les accès de leur gîte.
- Les chauves-souris ne sont pas des rongeurs. Elles ne s'attaquent donc pas aux boiseries et autres matériaux. Leur reproduction se limite au plus à un jeune par an..
- Les chauves-souris ne transmettent pas de maladies.
- Leurs déjections sont totalement inoffensives.

Il y aurait encore quantité de choses à dire sur ces animaux étonnants. C'est ainsi qu'ils sont en mesure de se déplacer dans l'obscurité en émettant des ultrasons dont les échos leur donnent une vision acoustique, et cela depuis des dizaines de millions d'années. Il y a une cinquantaine d'années, l'homme a inventé un outil similaire qu'il a baptisé "radar".(RAdio Detecting And Ranging).

Article inspiré de la publication de la Direction de la Conservation de la Nature et des Espaces verts. "Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments" de Jacques FLAIRON, Élisabeth BUSCH , Thierry PETIT et Maya SCHUITEN.

Si vous pensez à aménager un "abri à chauves-souris", mettez-vous en communication avec nous, afin que nous puissions vous donner des indications sur la meilleure façon de procéder et éventuellement, en groupant plusieurs projets, et de rentrer à la Région wallone une demande de subvention qui couvrirait les frais engagés.

D.G



Le soleil

est une source d'énergie renouvelable, inépuisable, gratuite et propre ne provoquant aucune pollution de l'air ou du sol.

Sous nos latitudes, le principe est d'installer des systèmes dont la fonction est de préchauffer l'eau sanitaire avant d'y apporter si nécessaire un complément de chaleur.

ORIENTATION

Une toiture inclinée entre 30° et 45° vers le sud est idéale. Éviter les obstacles qui font de l'ombre.

LES CAPTEURS

Les capteurs (généralement de +/- 4 m 2) sont installés par l'extérieur sur ou dans le toit. Les capteurs peuvent aussi être installés sur un support d'une bonne inclinaison, sur un toit plat ou dans un jardin.

Ils sont constitués d'un corps noir très bon conducteur thermique, l'absorbeur, contenant un fluide caloporteur qui se chauffe lorsqu'il est exposé au rayonnement solaire.

Les pertes de chaleur vers l'extérieur sont limitées en isolant les parois arrières et latérales.

Vers l'avant, un vitrage est utilisé pour réaliser l'effet de serre.

LE CIRCUIT DE TRANSFERT

Le fluide caloporteur circule dans l'absorbeur de manière forcée via un circulateur.

Le circuit contient un fluide dit primaire qui transmet sa chaleur à l'eau via un échangeur de chaleur (système indirect). En cas de fort ensoleillement, des précautions sont à prendre pour limiter la température de l'eau dans le ballon. Le boîtier de régulation tient compte de ces facteurs.

LE RÉSERVOIR DE STOCKAGE

Le ballon de stockage devra être vertical, le plus étroit et le plus haut possible afin de favoriser la stratification de la température.

Le réservoir est bien isolé thermiquement afin d'éviter toute perte de chaleur. Le volume du ballon est supérieur à un système classique afin de (pré)chauffer gratuitement une quantité plus importante utilisable durant les périodes non ensoleillées.

L'APPOINT

L'appoint permettra d'obtenir une température d'eau chaude au puisage, constante durant toute l'année. L'appoint se fera soit par accumulation (appoint électrique ou associé à la chaudière) soit en instantané (chauffe-eau). Il sera situé directement dans le ballon de stockage ou extérieurement à celui-ci. Un chauffe-eau solaire peut produire annuellement 40 à 70 % de l'eau chaude consommée par votre ménage. De plus, installer un chauffe-eau solaire vous permet de participer d'une façon proactive à la protection de l'environnement.

Tous renseignements et conseils

peuvent être obtenus au GUICHET DE L'ÉNERGIE Rue du Môle, 1a, 1420 BRAINE-L'ALLEUD TÉL. et Fax : 02 / 386 05 77

PRIMES

Un certain nombre de communes accordent une prime pour l'installation de chauffe-eau solaires.

Le moniteur vient de publier un texte attendu depuis un certain temps et qui prévoit l'octroi par la Région wallonne de primes pour faciliter l'acquisition des chauffe-eau solaires par des particuliers. Cette action fait partie de la politique générale d'aide au développement des énergies renouvelables et non polluantes.





Lasne Nature JUNIOR

Les aventures de Nic et Nat

* ROALD DANK FOLIO JUNION

Les insectes et leurs signaux

Chez la guêpe, le jaune et le noir signifient "Attention, j'ai mauvais goût...ou, je suis toxique".

Leurs couleurs vives sont des vêtements de protection. Certaines punaises possèdent de belles livrées colorées. La verte répand une odeur désagréable.

La coccinelle, lorsqu'elle est attaquée, libère une substance toxique qui sent mauvais.

Sources:

"Observer la nature en promenade" (Bordas).

"Insectes d'Europe occidentale" (Chinery-Artaud).

Visite à un apiculteur.

Dessins: "Les abeilles" Collection Qui?

Pourquoi? (Ed. Chantecler).

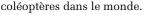


FICHE 27: LA COCCINELLE



- Espèce: insecte
- Famille ou ordre: Coléoptère

- Il existe 300.000 espèces différentes de



- Vit de 9 mois à 1 an selon l'espèce.
- Couleurs vives et dessins très variables (de 2 à 24 points)
- À la naissance, elle est jaune. Après un jour elle change.
- Carnivore (gare aux pucerons et cochenilles).
- C'est un insecticide naturel = à protéger.
- On en fait des élevages.
- L'oeuf devient larve puis pupe.

La larve se nourrit très différemment de la coccinelle.







FICHE 28: L'ABEILLE

- Espèce : insecte.
- Famille ou ordre : Hyménoptère
- Les ouvrières vivent 1 mois1/2 l'été et 6 mois l'hiver (forces économisées).
- L'unique reine de la ruche peut atteindre 5 ans grâce à sa nourriture "La gelée royale" faite pour elle par une douzaine d'ouvrières plus jeunes.
- Les mâles ou faux bourdons vivent 1 mois 1/2. À la fin de l'été, ils sont tués (bouches inutiles dans la ruche!).
- Nourriture : le pollen (protéines) et le nectar (sucres) amassés sur les fleurs.
- L'oeuf devient larve puis nymphe.



EXPO: LE MONDE DE LA FORÊT

21 décembre 2000

Puisque me voilà déclarée reporter, en fidèle disciple de Tintin, je me suis rendue à la petite école de Chapelle pour en visiter l'exposition. Pas la première, loin de là. Toutes magnifiques.

Chaque fois un sujet neuf est abordé qui touche à l'une des nombreuses facettes de la nature. Dieu sait s'il y en a! Chaque fois aussi je suis émerveillée de la qualité des réalisations, du sérieux avec lequel les enfants présentent leur oeuvre. Car il s'agit bien d'une oeuvre,

dans laquelle, aidés de leur institutrice et de leurs parents, ils ont mis tout leur coeur et toute leur science.

Je ne vais pas ici faire un descriptif complet de l'exposition : il me faudrait tout le bulletin, les bricolages étant plus réussis les uns que les autres. Cependant, les arbres m'ont particulièrement attirée : silhouettes de l'arbre en hiver voisinant avec celles de la ramure garnie de feuilles mortes artistement collées. Les champignons, les animaux de la forêt, ses métiers ainsi que ceux du bois

ne sont pas oubliés. Quelques conseils encore, inscrits sur des feuilles accrochées à une grosse branche :

"Lorsque c'est possible, je fais mes courses à pied". "Je ne bouche pas l'entrée d'un terrier", etc.

Le sommet fut pour moi l'explication du phénomène des pluies acides. Quelle imagination pour le mettre à la portée de chacun! Un groupe de cheminées d'usines aux fumées sombres, de plus en plus lourdes et menaçantes (en papier de soie) s'élevaient, proches d'une forêt d'arbres coniques, stylisés, dont





Le nouvel abri en cours de montage

Quoi de neuf dans la Réserve du Ru Milhoux ?

On s'en souviendra, l'an dernier, l'observatoire ornithologique que nous avions érigé dans la réserve a été incendié et réduit à un tas de cendres tandis que quelques jours plus tard, les panneaux délimitant cette réserve ont été volés.

Actes de vandales, malveillance à l'égard de notre association? Les enquêtes de police n'ont apporté aucune réponse . Nous avons lancé dans notre numéro 43 de septembre dernier un appel à ceux qui auraient pu nous procurer du matériel afin de reconstruire, non pas un poste d'observation mais un auvent permettant à ceux qui régulièrement s'occupent de l'entretien de ce lieu privilégié, de se mettre à l'abri des intempéries.

Cet appel a été entendu et c'est ainsi que M. et Mme R.Vervoort d'Hannonsart nous ont fourni une grosse partie des tuiles de recouvrement, Geoffroy DeCraene des "Jardins du Mesnil" à Braine-l'Alleud le solde des tuiles nécessaires, Régis Hocepied de" l'Aire du Jardin" à Ohain, du bois, et enfin, Marco Sneiders de"Kabane" s'est occupé activement de la mise en oeuvre de l'ensemble.

Que tous soient ici très sincèrement remerciés.

Vous voyez ci-dessus le résultat qui a été photographié alors que l'auvent était en cours d'achèvement.

D'autre part, notre réserve ayant été officiellement reconnue par la Région wallonne comme Z.H.I.B (Zone Humide d'Intérêt Biologique), celle-ci nous a donné trois panneaux qui confirment ce classement, panneaux qui prendront incessamment la place du nos panneaux de signalisation volés.

Rumination

On me dit "vache folle"; je ne suis que malade. C'est de votre côté qu'il faut chercher les fous. Moi qui n'aime que les salades, On m'a gavée de ragoûts! Ragoûts peu ragoûtants, au jus de cimetière, Mixture de cadavres à l'huile de moteur, Dont vous apprécierez, vous aussi, la saveur, Sur votre assiette, un jour, par mon intermédiaire.

Vous avez pris mon lait, ma chair, ma peau, mes cornes, Mais votre ingratitude a dépassé les bornes. Je ne suis que patience, bonté à l'état pur, Et vous prenez mon nom pour en faire une injure.

> J'ai toujours eu peu d'exigences : Un peu d'herbe, quelques tourteaux... Vous ne rougissez pas, vous, en échange, D'assassiner mes veaux.

Privée des joies du rut, mais soumise aux grossesses, Je dois pour mettre bas, être ouverte au couteau, Enflée par la semence de vos taureaux obèses Avec qui je n'ai pas échangé un seul mot.

A vos bébés, j'ai servi de nounou. Si je suis folle, craignez qu'ils ne soient fous, Car même s'ils n'ont plus de respect pour mon pis, Moi, humble vache, j'irai au Paradis.

> Monique MOORS Chaumont-Gistoux

Petites causes...

Chez le verdurier (cela pourrait aussi se passer au marché).

Dans mon panier (je l'emporte toujours sauf quand je suis distraite), quelques anciens sachets de papier brun (vous savez, ceux sur lesquels est imprimé en couleur un bouquet de légumes).

J'en tends un à la verdurière pour les chicons, un pour la mâche, un troisième pour les oranges. Ils sont un peu chiffonnés mais qu'importe, ils resservent ce jour et pourront être utilisés une fois encore. Le regard intéressé de la cliente qui me suit en dit long, comme ses paroles d'ailleurs: "La prochaine fois, je serai plus avisée, plus organisée et viendrai aussi avec mes sachets". Résultat: papier économisé, plastique supprimé. Affaire à suivre, à imiter.

MML



Une des nombreuses æuvres exposées

LE MONDE DE LA FORÊT

quelques-uns seulement étaient encore verts. Constitués de fins sacs en plastique, gonflés, d'où pendaient une pluie de longs fils blancs, de gros nuages planaient sur l'ensemble

Également l'histoire illustrée de la découverte du "Monde de la forêt" depuis le moment où l'idée a germé jusqu'au jour J, témoigne d'une grande maîtrise.

Tout ceci pourrait être la flamme qui animera d'espoir les générations futures.

On ne peut que souhaiter le succès de l'exposition qui pourrait devenir itinéran-

te, ainsi que de nombreux visiteurs petits et grands, car, il y en a pour tous. Il n'est jamais trop tard pour écouter les conseils des enfants et ce qu'ils éveillent de simplicité grâce au contact de la nature. Bravo Madame Baz-Perez pour votre persévérance, votre ténacité, votre proximité de la nature que vous partagez si chaleureusement. Merci à toutes celles et à tous ceux qui de loin ou de près ont participé à cette exposition.

Marie-Madeleine LECHARLIER



Dans notre précédent bulletin, nous avons parlé des inconvénients majeurs du "Tout à l'égout". Comme promis, nous présentons ici une première alternative au très sérieux problème des eaux usées. Nos rivières étant parmi les plus polluées du monde!

Pour nous qui avons le privilège d'habiter la campagne et de disposer souvent d'un jardin, il existe d'autres moyens pour revaloriser le contenu de nos toilettes que par "voie d'eau".

La "Toilette sèche à Litière Biomaîtrisée" (TLB) constitue actuellement l'avancée la plus performante en matière de gestion écologique de nos "P.B.".

On peut réaliser soi-même ce petit meuble, constitué d'un large seau en inox ou en plastique de 15 à 20 L, intégré dans une caisse en bois sans fond, avec siège basculant, couvercle et réserve à litière. Il peut trouver sa place n'importe où dans la maison, sans arrivée d'eau, tuyau d'évacuation ou système d'aération, et sans modification au niveau de l'habitat.(1)

Il s'agit avant tout de réinsérer correctement les "P.B." dans les grands cycles naturels qui sont à la base de notre alimentation. Ainsi arriverons-nous à éliminer une matière qui nous gêne, économiser l'eau et à diminuer la charge polluante.

Très riches en carbone, azote et phosphore, les "P.B." une fois compostés, représentent une importante source d'humus et un engrais organique puissant qu'il ne faut pas gaspiller.

UTILISATION

Pour opérer convenablement, la préparation commence déjà dans la toilette même, par l'adjonction d'une matière très riche en carbone végétal : la litière.

Il ne peut y avoir de bonne formation d'humus stable sans cette adjonction au moment de la production. Cet apport, dont l'efficacité est comparable à celle d'un W-C à chasse d'eau, en est la clef pour maîtriser les odeurs.

A chaque utilisation, si on ajoute en couverture un peu de cette litière, on aura réuni toutes les conditions pour un bon compostage, sans nuisances et sans risques sanitaires.

La contrainte de ce système est de vider le seau sur le carré à compost du jardin dès qu'il est rempli.

Cette opération peut être perçue comme une corvée assez désagréable qui prendra une à deux minutes. Ceux qui ont des animaux domestiques en appartement connaissent le problème.

NOS LIEUX "D'AISANCES"



SERAIENT-ILS À REVOIR ?

ou comment prendre en charge nos petits besoins (P.B.)?

LA FRÉQUENCE DES VIDANGES

Une à trois fois par semaine selon le degré d'utilisation. Une toilette remplie peut rester jusqu'à un mois dans la maison sans développer d'odeurs.

LA LITIÈRE

Elle sera constituée de tout végétal <u>ligneux et sec</u>: broyât de tailles de haies ou d'élagage, sciure et copeaux de bois, paillettes, cartons déchiquetés.
Cette matière, <u>que nous veillerons toujours à avoir en réserve</u>, agira comme buvard, en absorbant les "P.B." et la plupart des odeurs par "blocage" des fermentations, tout en gardant un pouvoir d'aération.

LE COMPOSTAGE

À chaque vidange, le contenu déversé dans le carré à compost, d'une contenance d'1 m3 minimum, sera complété de façon régulière par tous les autres déchets organiques de la cuisine ou du jardin. Ce compost sera bien suivi, ni trop humide, ni trop sec, pour favoriser l'échauffement et l'élimination des germes pathogènes.

Une fois le carré à compost rempli, il faudra le retourner, <u>en l'émiettant le mieux possible</u> pour constituer <u>un nouveau tas bien aéré</u> de plus ou moins 1 m 30 de haut. Il sera recouvert légèrement pour le mettre à l'abri des aléas de notre climat belge.

Après maturation de 6 mois à 1 an, le

compost, prêt à l'emploi, sera étendu de préférence en automne.

Quels sont les avantages?

- Production d'un humus de grande valeur pour le jardin.
- Contribution au bon développement de nos terres.
- -Réduction de 1/3 de notre consommation d'eau (sur base de 300 L. par jour et par personne).
- Amélioration de la qualité de nos cours d'eau.
- Une certaine autonomie suite à l'inutilité de devoir recourir à l'entretien des chasses d'eau, canalisations, fosses septiques...

En parlant <u>d'autonomie</u>, il est bon de signaler qu'il existe aussi un système qui a fait ses preuves depuis plusieurs années, basé sur :

A. L'usage de la toilette sèche.

B. Le traitement séparé des "eaux grises" en vue de leur <u>réutilisation dans la maison.</u>

C. La récupération de l'eau de pluie en la potabilisant. (2)

EN CONCLUSION

Il faut éviter que les déjections humaines et animales ne soient rejetées dans l'eau.

L'introduction généralisée des toilettes sèches et des élevages industriels sur litière biomaîtrisée aurait des conséquences actuellement inimaginables.

L'épuration des eaux domestiques est incompatible avec le contexte de développement durable en raison de la destruction systématique de nos "P.B.", alors qu'ils font partie intégrante de la biosphère. (3)

Tout doit être affaire de cohérence dans notre démarche pour la protection de l'environnement.

En très peu de temps, nos rivières retrouveraient leur équilibre, et en 20 ans, nos eaux souterraines atteindraient facilement un bon degré de potabilisation.

Erik SEVERIN

(1) Cette toilette est proposée par la Fédération

"Les amis de la Terre Belgique" asbl, place de la Vingeanne, 1, 5100 DAVE. Tél.: 081.40.14.78.

Location possible pour essai.

(2) Pour tous renseignements, s'adresser à Joseph ORSZAGH, Université de Mons, Faculté des Sciences, 19, avenue Victor Maistriau, 7000 MONS.

Tél.: 065 / 37.33.71 Fax: 065 / 37.30.54.



NOTRE TOPOGUIDE

12 promenades à Lasne

Notre publication "12 promenades à Lasne" est en voie d'épuisement! Édité fin mars à 3000 exemplaires, notre topoguide connaît un grand succès (dû à sa clarté, au fait qu'il soit plastifié et très maniable avec sa reliure en spirale... et aussi, il faut le dire à son prix très modeste). Les promeneurs, toujours plus nombreux, que nous rencontrons ont, de plus en plus souvent, le livre à la main.

N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT ÉPUISÉ POUR TENTER DE VOUS LE PROCURER

Pour rappel, vous pouvez le commander directement chez nous en versant la somme de 200 F (150 F + 50 F de frais postaux) au compte 001 2693758 47 de l'asbl LASNE NATURE.
Ou l'acheter chez votre libraire.

La toute nouvelle **CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS de LASNE** (42e édition) est maintenant disponible.

Elle est largement complétée par rapport aux éditions précédentes et devient le complément indispensable du livre "12 promenades à Lasne".

C'est ainsi que vous y trouverez les noms de près de 500 chemins, sentiers, rues de Lasne et 150 noms de bâtiments divers : églises, chapelles, fermes, monuments, etc. Pour la première fois nous avons édité un index complet permettant de retrouver aisément tous ces sites.

L'édition noir et blanc accompagnée de l'index complet vous seront expédiés aussitôt après réception du paiement de 200 F + 50 F pour frais d'expédition, tandis que l'édition couleurs vous coûtera 400 F + 50 F.

Ces sommes sont à verser au compte 001 2326233 55 de l'asbl Lasne Nature, 1380 LASNE.

Jours de ramassage des sacs bleus (PMC) Papiers et cartons :

ATTENTION, certains ramassages ayant lieu très tôt, il est préférable de sortir le lundi soir sacs bleus et (ou) paquets (et non pas plusieurs jours à l'avance, ce qui fait tache dans le paysage) ATTENTION, en MAI et en JUIN rythme différent de ramassages

MARS 2001

Mardi 13 : sacs bleus.

Mardi 27 : sacs bleus + papiers et cartons.

AVRIL 2001

Mardi 10 : sacs bleus.

Mardi 24 : sacs bleus + papiers et cartons.

MAI 2001

Mardi 15 : sacs bleus.

Pas de collecte de papiers et cartons en mai.

IUIN 2001

Mardi 5 : sacs bleus papiers et cartons. Mardi 19 : sacs bleus.

Encombrants ménagers

Il y a du nouveau dans le domaine :

- 1. La distinction entre encombrants incinérables et non incinérables est supprimée.
- 2. Les collectes à domicile auront lieu 4 fois par an.
- 3. Les jours de collectes de ce 2e trimestre sont :

MARDI 29 MAI

pour les maisons dont les sacs de déchets ménagers sont ramassés le lundi ou le mardi.

VENDREDI 1er JUIN

pour les maisons dont les sacs de déchets ménagers sont ramassés le jeudi ou le vendredi.

N'oubliez pas de munir tous les encombrants d'une vignette.

Les parcs à conteneurs du Brabant wallon acceptent GRATUITEMENT quantité de déchets autres que ceux que vous mettez dans les sacs poubelles : ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES, DÉCHETS VERTS, VERRES, PAPIERS, ETC.

Si des appareils, des meubles, dont vous voulez vous débarrasser sont encore en bon état, offrez-les à une entreprise d'économie sociale ou à une association caritative dont plusieurs disposent d'un service de prise à domicile.

UN QUATORZIEME PARC À CONTENEURS DE L'IBW EN BRABANT WALLON

Depuis la fin 2000 un quatorzième parc à conteneurs est entré en fonction à Rebecq en Brabant wallon tandis qu'un autre est à l'étude à Orp-Jauche. C'est en 1993 que fut inauguré le premier de ces parcs, à Rixensart, (là où de nombreux habitants de Lasne se rendent le plus volontiers). C'était le premier. Il ne manque pas de défauts mais a le mérite d'exister. A chaque réalisation l'IBW améliore les installations. Il est intéressant de noter que le nombre des visiteurs de ces parcs était en 1999 de 879.000, chiffre qui ne cesse de croître, preuve s'il en est, que le public prend de plus en plus l'habitude de répondre affirmativement aux collectes à domicile et de fréquenter les parcs à conteneurs.

Lasne sera-t-elle la dernière commune du Brabant wallon à posséder son parc à conteneurs? Il s'agit de remettre à l'étude la réalisation de ce projet après avoir examiné l'emplacement le plus propice à son implantation.

Lieux d'aisances

suite de la page 10

Des visites d'installations fonctionnant chez l'habitant seront organisées les 9 et 10 juin 2001 à Mons.

Tél.: 065 / 31.80.35.

(3) Savez-vous qu'il faut un complément de 60.000 litres d'eau pure par personne et par an pour ramener à la valeur maximale admissible la teneur en azote et phosphore qui est contenue dans les eaux usées de nos wc à chasse d'eau?

Références :

- La revue "Nature et Progrès" n°9 / février 98 : "Toilettes sèches, une solution à la pollution des eaux" de J.Orszagh.
- La revue "Les 4 saisons du jardinage" $n^{\circ}123$ / 2000 :
- "Toilettes sèches à compost".
- La revue" Les amis de la Terre" décembre 97.
- "L'épuration des eaux usées".



AGENDA

MARS 2001

Jeudi. 15 à 20 heures

Visite de l'entreprise du premier constructeur belge d'ÉOLIENNES. Inscription indispensable avant le 12 mars au tél. : 02 / 633 27 64 . Nombre de places limité. VOIR DÉTAILS EN PAGE 3.

Dim. 18 JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX

Rendez-vous sur place (rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye et face au n°2 de la rue) à partir de 9h30 ou à tout moment de la journée. Bottes indispensables. Potage à midi. Annoncez votre venue en téléphonant au 02-653 55 79 ou au 02-633 30 29.

Jeudi. 29 Centre sportif et culturel de Maransart, 11, rue de Colinet.

RÉUNIONS DE LASNE NATURE.

À 19h30: permanence du groupe sentiers et à 20h: réunion générale de Lasne Nature.

Sam. 31 Visite guidée thématique : l'hydraulique cistercienne "L'ABBAYE DE VILLERS AU FIL DE L'EAU".

Inscription INDISPENSABLE.

(20 personnes maximum) au numéro 02 / 652 54 98.

Entrée : 100 F à payer sur place.

Les frais de guide sont pris en charge par Lasne Nature. R-V. à l'entrée de l'abbaye à 14 h30. (voir p.3)

AVRIL 2001

Dim. 22 JO

JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX (voir texte DIM. 18 mars)

AVRIL 2001

Jeudi 26

Centre sportif et culturel de Maransart, 11, rue de Colinet.

RÉUNIONS DE LASNE NATURE.

À 19h30: permanence du groupe sentiers et à 20h: réunion générale de Lasne Nature.

MAI 2001

LES JARDINS D'AYWIERS

Thème de ce printemps : LES JARDINS EN POTS

Vend. 4 de13 h à 20 h 30

 $\textbf{S. 5 - D.6} \hspace{0.1cm} \text{de 10 à 18 h}$

Dim. 27 Promenade en association avec l'APNE dont la présidente, Mme RONDELET, nous guidera dans le parc communal de Rixensart et dans le sentier

nature de Smithkline.

Rendez-vous à 14 h 30 au parking de la Maison communale de Rixensart, avenue de Mérode, (en face du GB) .

Mardi 29 Centre sportif et culturel de Maransart à 20 h

CONFÉRENCE d' ANDRÉ BERGER

professeur à l'Institut d'Astronomie et de Géophysique Georges Lemaître de l'U C L

OÙ VA NOTRE CLIMAT ? (voir page 3).

Jeudi 31

Centre sportif et culturel de Maransart, 11, rue de Colinet.

RÉUNIONS DE LASNE NATURE.

À 19h30: permanence du groupe sentiers et à 20h: réunion générale de Lasne Nature.

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

Présidence: W. CALLEEUW: 02-633 24 66.

Secrétariat et rédaction : D. GELUCK : 02-633 27 64.

Trésorerie : J. DULLIER : 02-654 09 02.

Sentiers: J. COLARD (Vice-Président): 02-353 02 44.

J.M. DEBATTY: 02-633 20 10.

Urbanisme et Aménagement du territoire :

F. DEBREYNE: 02-633 13 50.

B. TEURLINGS (administrateur) : 02-633 21 11.

Préservations des paysages:

T. ROLIN (administrateur): 02-633 28 78.

Réserve naturelle du Ru Milhoux :

E. SEVERIN: 02-653 55 79 (après 20h).

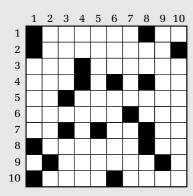
Conservateur de la Réserve : E. de MÉVIUS : 02-633 30 29. Eau et pollutions : A. CHARLIER : 02-633 41 93 (après 18 h).

F. HUPET (administrateur) : 065-84 80 85. **Batraciens :** J. LEUPEN : 02-633 24 71. - M. NYSTEN : 02-354 24 12.

Contacts Écoles - Flore, faune : F. TOBIE : 02-633 35 03.

Téléphone et Fax de l'asbl: 02-633 27 64.

MOTS CROISES



SOLUTION DU N° 44

COLCIION DO N. II										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	С	Α	О	U	Т	С	Н	О	U	С
2	Е	С	U	R	Е	U	Ι	L		О
3	R	Е	R		R	G		Е		С
4	Е		Α	I	R	Е	R		Α	Н
5	Α	Ι	G	R	Е	M	О	Ι	N	Е
6	L		Α		A	M	I	D	О	N
7	Ι	N	N		U	Е			В	Ι
8	Е	R	S		T		T	Ε	L	L
9	R	О	N	D	Е	Α	U		I	L
0	Е	В	O	U	R	I	F	F	Е	Е

Horizontalement

1. Vents. - Sur une adresse. • 2. Calme littéraire.

- \bullet 3. Absorbée. $_$ Ils ou elles protègent des vents et de la pluie.
- 4. Il peut être serré pour être soumis à l'action du vent.-Faible cours. • 5. Pronom.- S'accompagne de vent.
- 6. Certain vent peut l'être. Autre abréviation pour i.e.
- 7. Pronom . Article -. Un amour de Zeus. 8. Vent. Note.
- 9. L'inconnue de l'algèbre. Qualifie un moteur dans le vent. 10. Vent. Nom adopté par l'État irlandais en 1937.

Verticalement

- 1. Peut être de vallée ou de montagne, de mer ou de terre.
- 2. Vents poétiques. 3. Dévorées. Voyelles. 4. Numéro d'Albert. Tout l'univers. 5. Vent littéraire. Doublé, vous êtes dans le vent. 6. Grecque. Pronom. 7. Du mollet. Héros antique et littéraire. 8. Sigle danois. Langue. Et non. 9. Le vent des Pyrénées occidentales le décoiffe.

• 10. Scandinave.

M.M.L et R.G.